



AU 1^{ER} AVRIL 2018

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/04/2018.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018). Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (accès Internet : Direct Ecureuil Internet)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,20 € par mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, 26,40 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat : Carte Visa Classic	43,00 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé : Carte Visa Classic	43,00 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique : Visa Electron Sensea	42,50 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Gratuit pour les cartes Infinite et Platinum ■ 1 € par retrait pour les cartes Visa Premier (à partir du 4^e retrait par mois) ■ 1 € par retrait pour les cartes Visa Classic et Sensea
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	<ul style="list-style-type: none"> ■ En agence : 3,90 € par virement ■ Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	<ul style="list-style-type: none"> ■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : Gratuit ■ Frais par paiement d'un prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance Moyens de Paiement⁽¹⁾	18,30 € par an⁽²⁾
Frais de tenue de compte	18,00 € par an (gratuit pour les moins de 26 ans)

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France – 75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/04/2018.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs.....3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture.....	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services Bancaires de Base	8
Prestations bancaires de base	8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil	9
E-documents dont relevé de compte en ligne	9
Règlement SEPAmail.....	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique.....	9
Libre Service Ecureuil.....	9
Webprotexion	9
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne.....	9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	10
Virements SEPA	12
Prélèvements SEPA/TIPSEPA	13
Chèques	14
Autres services	15

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté.....	16
Offre Satellis.....	18
Offre Coloc'	19
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	19

5 IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS

Commission d'intervention.....	20
Opérations particulières	20
Incidents de paiement.....	20
Frais divers.....	22

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....	23
Crédits à la consommation	24
Crédits immobiliers.....	24

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....	26
Placements financiers	27
Parts sociales	29
Services de gestion privée	29
Bons d'épargne et bons de caisse	29
Métaux précieux.....	29

8 ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

Assurances pour vous et vos proches	30
Assurances pour vos biens.....	30
Assurances pour vous protéger au quotidien.....	31

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais de succession.....	32
--------------------------	----

11 NUMÉROS UTILES

Numéros utiles	36
----------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Cartes	33
Option internationale	33
Change manuel.....	33
Virements non SEPA	34
Chèques	35

12 RÉSOUDRE UN LITIGE

Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation	37
Médiateur de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne	37
Médiateur de l'AMF.....	38
En cas de souscription par Internet.....	38

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



➤ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture/Clôture de compte..... **Gratuit**
- Désolidarisation du compte joint..... **47,00 €**
- Service d'aide à la mobilité bancaire
 - Vers la Caisse d'Épargne (Domilis)..... **Gratuit**
 - Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt)..... **Gratuit**

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

➤ RELEVÉS DE COMPTE

- Relevés de compte (papier ou numérique⁽¹⁾)
 - Périodicité mensuelle..... **Gratuit**
 - Autre périodicité - par relevé supplémentaire..... **0,88 €**
 - Récapitulatif annuel de frais..... **Gratuit**
 - Délivrance de relevé de compte au guichet..... **2,10 €/relevé**

➤ TENUE DE COMPTE⁽²⁾

- Frais tenue de compte (hors offres groupées de services)..... **Jeunes (12-25 ans) Gratuit 4,50 €/trimestre soit 18,00 €/an**
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif⁽³⁾ (compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)..... **30,00 €⁽²⁾**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(3) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN..... **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le **BIC** (Business Identifier Code) et l'**IBAN** (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

> SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) **4,90 €**
- Remise de chèque(s) ⁽¹⁾⁽²⁾ **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽³⁾

- Frais forfaitaires de recherche de document(s) de moins d'un an **18,00 €**
- Frais forfaitaires de recherche de document(s) de plus d'un an **24,00 €**
- Par document fourni **8,00 €⁽⁴⁾**
- Recherche complexe **Nous consulter**
- Demande de copie de chèque émis* **17,00 €**
- Evaluation d'actifs hors titre :
 - Données en ligne **15,00 €**
 - Données historisées **20,00 €**

AUTRES SERVICES

- Édition de la liste des opérations automatiques **Gratuit**
- Frais de traitement, de recherche et de conservations des avoirs **35,00 €**
- Délivrance d'attestation (hors ISF) **17,50 €**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance) **à partir de 60,00 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) **Frais réels/ouverture**

* Frais d'attestation en sus le cas échéant.

(1) Date de valeur : J + 1 jour ouvré (J = jour de comptabilisation).

(2) Délai d'indisponibilité des fonds sur compte de dépôt : 12 jours calendaires.

(3) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

(4) Auxquels s'ajoutent les frais forfaitaires de recherche.

1

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ SERVICES BANCAIRES DE BASE **Gratuit** (services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

➤ PRESTATIONS DE BASE au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte **Gratuit**
- La tenue du compte **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Un changement d'adresse par an **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)
- Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne **Tarifs standards**
(indiqués dans cette brochure)

2 BANQUE À DISTANCE



➤ DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET⁽¹⁾,
TÉLÉPHONE FIXE⁽²⁾, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC.)⁽³⁾ **Gratuit**

➤ E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE **Gratuit**

➤ RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAMail **Gratuit**

➤ ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À UN PRODUIT OFFRANT DES ALERTES
DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle Jeunes (12-25 ans) - 50 % **2,20 €/mois**
- Formule famille **4,00 €/mois**



À SAVOIR

Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 12-25 ans.



➤ COFFRE-FORT NUMÉRIQUE⁽⁴⁾ (3 mois gratuits). Jeunes (18-25 ans) - 50 % ... **1,20 €/mois**



À SAVOIR

Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 18-25 ans.



➤ WEBPROTEXION **Abonnement gratuit**
(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

➤ SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL sms ou SOL CAP (carte à puce) **Gratuit**
- 1^{er} lecteur CAP **Gratuit**
- Les suivants **8 €** le lecteur

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé, hors surcoût selon opérateur.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(4) Service non commercialisé auprès des mineurs.



3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

➤ CARTES (hors offres groupées de services)

À SAVOIR

Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectués sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace internet.

COTISATION CARTE

Cartes de paiement et cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)⁽¹⁾

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum ou Visa Platinum IZicarte	Visa Premier ou Visa Premier IZicarte	Visa Classic ou Visa Classic IZicarte	Visa Electron Sensea	
Débit immédiat	-	-	130,00 €/an	43,00 €/an	42,50 €/an	Jeunes (12-25 ans) - 50%
Débit différé	315,00 €/an	200,00 €/an	130,00 €/an	43,00 €/an	-	

À SAVOIR

Avec la carte IZicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** **Gratuit**
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif..... **Gratuit**
- Réédition du code carte..... **1,50 €/réédition**
- Frais de refabrication de carte **8,00 €**
- Rechargement occasionnel..... **Gratuit**
- Cotisation annuelle au rechargement programmé..... **3,00 €/an**

Cartes de retrait

- Carte de retrait nationale⁽²⁾ **28,00 €/an**
- Carte Equilibra⁽³⁾ ou carte Nomea (avec ou sans code) **24,00 €/an**
- Carte Nomade **14,00 €/an**
- Carte Tribu (accessible aux moins de 18 ans)⁽²⁾ **14,00 €/an**
- Carte Tribu Cirrus (accessible aux moins de 16 ans)⁽²⁾ **17,50 €/an**

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽¹⁾⁽²⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)..... **Nous consulter**

(1) IZicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 73 801 950 € - 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levasor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) La carte Equilibra Interbancaire n'est plus commercialisée.

PAIEMENTS PAR CARTE

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque).... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
 - Commission proportionnelle..... **2,90 %**
 - Maximum de perception..... **6,25 €**

RETRAITS D'ESPÈCES

Retraits en euros (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :

Visa Sensea, Visa Classic et Visa Classic Izicarte	Visa Premier et Visa Premier Izicarte	Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite
1,00 €/retrait	Jusqu'à 3 retraits dans le mois : Gratuit	Retraits illimités gratuits
	A partir du 4 ^e retrait dans le mois : 1,00 €/retrait	

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, avec une carte détenue dans une offre groupée de services
 - Bouquet Liberté avec une carte Visa Platinum, Izicarte Platinum ou Visa Infinite
 - Retraits illimités **Gratuit**
 - Bouquet Liberté avec une carte Visa Premier ou Izicarte Premier
 - jusqu'à 6 retraits par mois..... **Gratuit**
 - à partir du 7^e retrait par mois **1,00 €/retrait**
 - Satellis Intégral⁽¹⁾
 - jusqu'à 4 retraits par mois..... **Gratuit**
 - à partir du 5^e retrait par mois **1,00 €/retrait**
 - Bouquet Liberté, Satellis Essentiel⁽¹⁾, Satellis Essentiel Plus⁽¹⁾, Satellis Autonomie, Satellis Jeune 16/17⁽¹⁾, Solution 16/17⁽¹⁾, OCF et SBB, avec une carte Visa Classic, Izicarte Classic ou Sensea
 - jusqu'à 3 retraits par mois..... **Gratuit**
 - à partir du 4^e retrait par mois **1,00 €/retrait**
 - Futéo⁽¹⁾
 - jusqu'à 2 retraits par mois..... **Gratuit**
 - à partir du 3^e retrait par mois **1,00 €/retrait**
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque..... **6,25 €**
- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne..... **1,00 €/retrait**

Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,90 %	2,90 %
Commission fixe	3,25 €	6,25 €

(1) Arrêt de commercialisation.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités..... **14,40 €/an**
 - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro dont France
- Services retraits déplacés à l'international (**Offre réservée aux 12-25 ans**) (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **13,20 €/an**
 - Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois

LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition de code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard)..... **9,00 €**
- Refabrication de carte avant échéance⁽¹⁾..... **12,50 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement..... **10,00 €**
- Frais d'envoi de carte en recommandé **8,20 €**
- Traitement exceptionnel des cartes commandées en urgence **49,00 €**

Services de paiements électroniques

- E-carte bleue **1,00 €/carte/mois**
- S-money..... **Gratuit⁽²⁾**
- Applepay et paiement mobile **Gratuit**
- Cryptogramme dynamique⁽³⁾..... **12,00 €/carte/an**

Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic..... **10,50 €/carte émise⁽⁴⁾**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier..... **Gratuit⁽⁵⁾**
- Carte Bancaire Rechargeable..... **6,00 €/carte émise⁽⁴⁾**

Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic..... **12,30 €/carte émise⁽⁴⁾**

➤ VIREMENTS SEPA

DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)

Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE Gratuit

(1) Tarification remboursée pour tout détenteur de «l'Assurance sur compte» (détenue dans le cadre d'un forfait Bouquet Liberté ou à l'unité) ou de «Satellitis Assurances» (détenue dans le cadre des forfaits Satellitis).

(2) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(3) Option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement.

(4) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(5) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,50 € au-delà.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence	Par Internet
Frais par virement occasionnel vers une autre banque ⁽¹⁾	3,90 €	Gratuit
Frais par virement permanent vers un autre établissement bancaire ⁽¹⁾	1,65 €/virement	Gratuit

EMISSION D'UN VIREMENT VERS L'ÉTRANGER

- Emission d'un virement SEPA en € dans l'EEE* avec BIC/IBAN (frais partagés)..... **3,90 €**
- Virement SEPA si frais à la charge du bénéficiaire (hors EEE)..... **18,00 €**

FRAIS PAR VIREMENT SEPA INSTANTANÉ⁽²⁾ 1,00 €

FRAIS PAR VIREMENT PRIORITAIRE EN EURO AVEC UN DÉLAI FIXÉ À J

(J : date de comptabilisation)..... **15,00 €**

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort **15,50 €/opération**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort **15,50 €/opération**

➤ PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA **30,80 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA (si contestation non fondée) **31,00 €/opération**

	En agence	Sur Internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	Gratuit	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	15,50 €	Gratuit
Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche	15,50 €	Gratuit

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

* EEE (Espace Economique Européen): Pays membre de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

(1) Émission d'un virement SEPA.

(2) Sous réserve de commercialisation.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement..... **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat..... **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement..... **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis **15,50 €**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis **15,50 €**

TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA **Gratuit**

> CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence **Gratuit**
- Remise de chèque(s) **Gratuit**
- Paiement d'un chèque..... **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier
 - Envoi par lettre recommandée..... **8,20 €**
 - Envoi par courrier simple **Gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence **12,50 €**
- Remise de chèque(s) compensable en France :
date de valeur = J + 1 ouvré⁽¹⁾ (J : date de comptabilisation)

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité..... **12 jours calendaires**

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai est de 12 jours calendaires). La provision est alors indisponible.

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois.... **7,50 €**

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur **16,00 €**
- Frais d'opposition sur chéquier ou série de chèques par l'émetteur..... **26,00 €**

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) ... **31,20 €/an**

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS **16,80 €/an**

DÉFINITION : Franchise d'agios

Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert. (franchise de 7,50 €/trimestre)

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix **9,00 €/an**
- Eparplus **9,00 €/an**

À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 %** ... **4,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ **Jeunes (12-25 ans) - 50 %** ... **16,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

SERVICE DEPOPASS **29 €**

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



➤ BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

						
Cotisation mensuelle**	Visa Electron Sensea	Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Classic à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Classic à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Premier	Visa Platinum ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Platinum	Visa Infinite
Une carte au choix						
Tarif standard	8,80 €	8,80 €	8,80 €	15,00 €	21,00 €	31,00 €
Avantage 2 ^e carte	1,60 €	1,60 €	1,60 €	5,40 €	8,30 €	13,15 €
Tarifcation Jeunes						
12-17 ans	1,00 €	1,00 €				
18-21 ans -75% de réduction ⁽³⁾ soit :	2,20 €	2,20 €	2,20 €	3,75 €	5,25 €	7,75 €
22-25 ans -50% de réduction ⁽³⁾ soit :	4,40 €	4,40 €	4,40 €	7,50 €	10,50 €	15,50 €
Cryptogramme dynamique : option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé, Visa Platinum uniquement. 1€/ mois en sus de la cotisation de la carte						
Des services inclus dans le socle						
Compte de dépôt (simple ou joint)						
Frais de tenue de compte						
Relevé de compte numérique (ou papier)						
Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle ⁽⁴⁾ ou formule Famille ⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾)						
Une autorisation de découvert ⁽⁷⁾						
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)						
Un service d'épargne automatique						
Chéquier ⁽⁷⁾						
Un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne ⁽⁸⁾						

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Réduction sur la cotisation standard hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France -75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e)), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service 10 % de remise sur le prix à l'unité	2 services 20 % de remise sur leur prix à l'unité	3 services 30 % de remise sur leur prix à l'unité
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ	
Retraits déplacés illimités par carte (zone Euro)	1,20 €	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 12/06/2017	1,10 €	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,00 € Jeunes (12-25 ans) / - 50 %	
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	16,00 € Jeunes (12-25 ans) / - 50 %	
Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾	2,60 €	
Exonération d'agios (franchise d'agios de 7,50 €/trimestre ⁽¹⁾)	1,40 €	
Coffre-fort numérique ⁽¹⁾	1,20 € Jeunes (18-25 ans) / Gratuit	
AlertEcuireuil Formule Individuelle	2,20 € Jeunes (12-25 ans) / Gratuit	
AlertEcuireuil Formule Famille ⁽¹⁾	4,00 €	
e-Carte Bleue ⁽¹⁾	1,00 €	
SERVICES « ASSURANCES »⁽²⁾⁽³⁾		
	TARIF ANNUEL⁽⁴⁾ (hors frais de gestion)	
Protection Juridique	81,44 €	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	39,60 €	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	81,60 €	
Sécur'Média Famille - Formule 1	58,60 €	
Sécur'Média Famille - Formule 2	112,60 €	
Assurance sur Epargne	24,00 €	

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France -75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. Voir limites, conditions et exclusions prévue aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(4) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/01/2018. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services* réservée aux personnes protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾), le Service Opposition⁽¹⁾, Satellis Assurance⁽¹⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou de paiement international à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire ou carte Nomea Carte Equilibra sans code	2,95 €/mois soit 35,40 €/an
Carte Visa Electron Sensea	3,99 €/mois soit 47,90 €/an

SATELLIS TUTELLES

Satellis Tutelles est une offre groupée de services* destinée aux représentants légaux professionnels et familiaux comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte mensuel, une autorisation de découvert⁽²⁾, un abonnement à des services de banque à distance, ainsi qu'un chéquier⁽²⁾ destiné au gestionnaire.

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Tutelles	
Sans carte de paiement	1,00 €/mois soit 12,00 €/an
En option : une carte Visa Electron Sensea	3,99 €/mois soit 47,90 €/an

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Essentiel ⁽⁴⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽⁵⁾	Satellis Intégral ⁽⁵⁾
Carte Visa Electron Sensea	10,25 €/mois soit 123,00 €/an	10,25 €/mois soit 123,00 €/an	-
Carte Visa Classic ou Visa Classic IZICarte ⁽³⁾ à débit immédiat ou débit différé	10,25 €/mois soit 123,00 €/an	10,25 €/mois soit 123,00 €/an	-
Carte Visa Premier ou Visa Premier IZICarte ⁽³⁾ à débit immédiat ou débit différé	-	-	17,00 €/mois soit 204,00 €/an
Carte Visa Infinite	-	-	32,50 €/mois soit 390,00 €/an

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France -75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738.

Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(2) Sous réserve d'acceptation.

(3) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Tarifs des offres souscrites avant septembre 2007, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(5) Tarifs des offres souscrites avant fin 2010, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

FUTÉO, SOLUTION 16/17 et SATELLIS JEUNE 16-17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futéo ⁽²⁾	Solution 16/17 ⁽²⁾	Satellis 16-17 ⁽²⁾
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois	1,00 €/mois	1,20 €/mois
Carte Visa Classic ⁽¹⁾ à débit immédiat	1,00 €/mois	1,00 €/mois	-

> OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' (réservée aux 18-30 ans) est composée* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	Gratuit
En option : carte Visa Electron Sensea	1,00 €/Carte/mois

> OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron Sensea),
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- deux chèques de banque par mois,
- un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- un système d'alertes sur le niveau du solde du compte,
- la fourniture de relevés d'identités bancaires,
- le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2,
- un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à l'offre groupée de services « OCF ».....**3,00 €/mois soit 36,00 €/an**

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Arrêt de commercialisation.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

➤ COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération **8,00 €**
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de **80,00 €**
- Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :
- Par opération **4,00 €**
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de **20,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

➤ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution **100,00 € HT**
- Frais par avis à tiers détenteur **100,00 € HT**
- Frais par opposition à tiers détenteur **100,00 € HT**
- Frais par opposition administrative :
10 % du montant dû au Trésor public dans la limite de **100,00 € HT**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **25,30 €**

➤ INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) **10,50 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) **10,50 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque non provisionné

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif par le titulaire **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte **24,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **39,00 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - Chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet⁽¹⁾**
 - Chèque supérieur à 50 € **42,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télé règlement pour défaut de provision
 - Prélèvement inférieur à 20 € **dans la limite du montant rejeté**
 - Prélèvement supérieur ou égal à 20 € **12,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond de : **20 opérations/mois**

Pour les détenteurs des « Services Bancaires de Base » et de l'OCF, une remise tarifaire de 50 % est appliquée sur le tarif standard dans la limite d'un plafond mensuel de 3 opérations par mois.

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision **Gratuit**
 - Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision **Gratuit**
- Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires absentes ou incorrectes) **18,00 €**

DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

➤ FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple **10,50 €**
 - Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé .. **15,00 €**
 - Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable **30,00 €**
 - Commission d'ouverture dossier contentieux **60,00 €**
 - Mise en place plan d'apurement sur compte de dépôt **16,00 €**
- + frais de courrier**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction **25,00 €**
 - Frais d'impayé par chèque émis à l'encaissement (autre que sans provision) **15,95 €**

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



➤ DÉCOUVERTS⁽¹⁾

À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseils à votre gestionnaire !

Autorisation de découvert⁽²⁾ permanente

- Frais de gestion ou de création..... Jeunes (18-25 ans) - 50 % 17,00 €/an
- Montant du découvert autorisé ≤ 3 000 €..... Indice de référence⁽³⁾ -3,50 %⁽⁴⁾
- Montant du découvert autorisé > 3 000 €..... Nous consulter

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Autorisation de découvert⁽²⁾ ponctuelle

- Frais de mise en place..... Nous consulter
Gratuit

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Découvert non autorisé

Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Indice de référence = Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence.

(4) Dans la limite du taux d'usure du trimestre précédent.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION⁽¹⁾⁽²⁾

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.

PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier.....	1,00 %
■ Minimum	70,00 €

FRAIS DE DOSSIER Jeunes (18-28 ans) Gratuit

■ Crédit Étudiants.....	Gratuit
■ Prêt Apprentis.....	Gratuit
■ Prêt Erasmus +.....	Gratuit
■ Prêt pour avancer	Gratuit
■ Crédit « Permis à Un Euro Par Jour »	Gratuit
■ Crédit « 1000 € à 0 % ».....	Gratuit

➤ CRÉDITS IMMOBILIERS⁽⁴⁾

FRAIS DE DOSSIER (% DU MONTANT EMPRUNTÉ).....	1,00 %
■ Minimum	500,00 €

ASSURANCES

■ Assurance des emprunteurs ⁽⁵⁾	Nous consulter
■ Garantie Revente et Services Résidence Principale ⁽⁶⁾	
- Un seul prélèvement pour 5 ans	185,00 €/5 ans
- Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans.....	37,00 €/an

PRESTATIONS DIVERSES

■ Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif	Gratuit
■ Délivrance d'un duplicata (contrat de prêt ou tableau d'amortissement).....	28,50 €
■ Attestations diverses sur crédit en cours	17,50 €
■ Frais de modification du compte de prélèvement ou de la date de prélèvement	28,50 €

(1) Accessible à partir de 18 ans.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 73 801 950 € - 439 869 587 RCS Paris - Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris. Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, le financement de parts de société civile d'attribution, pour un financement locatif, ... par votre Caisse d'Épargne locale, prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(5) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

(6) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations. Tarif en vigueur au 01/01/2018.

■ Modulation d'échéance sur prêt Primo.....	Gratuit
■ Frais de mise en œuvre du report de l'échéance sur prêt Primo.....	Gratuit
■ Relevé annuel d'intérêts.....	17,50 €
■ Information annuelle aux cautions.....	Gratuit
■ Information annuelle légale sur prêt à taux révisable.....	Gratuit
■ Indemnités de remboursement anticipé, prime de renégociation.....	Nous consulter
■ Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur).....	200,00 €
■ Rédaction d'un avenant de contrat de prêt en cas de renégociation.....	500,00 €

FRAIS D'ACTES

■ Frais de dossier par engagement bancaire.....	150,00 €
■ Commission annuelle par engagement délivré.....	de 0,50 à 3%
avec un minimum de.....	36,00 €
■ Acte de garantie (nantissement, caution personne physique, promesse d'affectation hypothécaire...).....	Nous consulter
■ Frais de mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire).....	160,00 €
■ Frais de mainlevée sur autres garanties.....	160,00 €

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



> ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Annuel **Gratuit**
- Envoi de relevé hors périodicité annuelle **0,88 €/relevé**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif **Gratuit**
- Retrait avec accréditif⁽¹⁾ **Gratuit**
- Retrait sans accréditif⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne) **4,90 €**

DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert compte épargne vers une autre Caisse d'Épargne **Gratuit**
- Transfert CEL, PEL, PEP vers une autre banque **85,00 €/compte**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Ciôture **Gratuit**
- Remise de chèque(s) sur Livret (délai d'indisponibilité) **12 jours calendaires**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽²⁾ **12,50 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret⁽²⁾ **3,90 €**
- Cotisation Carte Nomade (uniquement sur Livret d'épargne) **14,00 €/an**
- Assurance sur Épargne⁽³⁾⁽⁴⁾ dont 3 € de frais de gestion **27,00 €/an**
Pour l'ancienne offre⁽⁵⁾ souscrite avant le 22/11/2010 **24,00 €/an**
- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif⁽⁶⁾
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier) **30,00 €/an/compte**

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(4) Tarif en vigueur au 01/04/2018.

(5) Arrêt de commercialisation.

(6) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

➤ PLACEMENTS FINANCIERS

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le Client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

Hors valeurs Réseau Caisse d'Épargne

■ Commission ⁽¹⁾ proportionnelle ⁽²⁾	0,22 %
- Minimum de perception.....	37,30 €/an
■ Commission ⁽¹⁾ fixe par ligne (en supplément de la commission ⁽¹⁾ proportionnelle ⁽²⁾):	
Autres valeurs.....	4,80 €
Valeurs déposées à l'étranger.....	12,00 €
■ Maximum de perception.....	310,00 €/an
■ Clôture Compte-titres.....	38,00 €/an
■ Opposition sur titres et bons.....	29,35 €/an

Valeurs Réseau Caisse d'Épargne **Jeunes (18-25 ans) / - 50 %** **28,00 €/an**

ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

Hors valeurs étrangères	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	17,20 €	17,20 €	7,80 €
Taux de courtage	1,45 %	1,45 %	0,50 %
Commission fixe par ligne	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre non exécuté	6,50 €	6,50 €	Gratuit
Ordre annulé	10,50 €	10,50 €	Gratuit

Opérations sur valeurs étrangères

- Forfait de 30 € à 46 €..... **Nous consulter**
- Commission de 0,60 % du net broker avec un minimum de 50 € et un maximum de 240 €.

(1) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018).

(2) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

OPÉRATIONS SUR OPC

Souscriptions

■ Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne	Nous consulter
■ Souscription OPC autres banques	31,50 €
	+ frais d'émetteur
■ Négociation hors marchés	100% du courtage
	avec un minimum de 55,00 €

Rachats

■ Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule	Gratuit
■ Rachat avant échéance de fonds à formule	Nous consulter
■ Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse	Nous consulter

OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS Nous consulter

LES AUTRES OPÉRATIONS

■ Édition de l'Imprimé fiscal unique	Gratuit
■ Duplicata de l'Imprimé fiscal unique	24,00 €
■ Relevé ISF	30,00 €
■ Relevé ponctuel de portefeuille	Nous consulter
■ Gestion d'une ligne de valeur non cotée :	
mise en paiement de coupon, opérations sur titres	24,80 €
■ Enregistrement ou radiation d'une ligne de titres non cotés	120,00 €
■ Transformation en nominatif administré	16,80 €
■ Inscription en nominatif pur transfert vers le dépositaire	118,00 €
■ Mise à jour des prix d'acquisition, minimum 36,50 € par ligne de valeur	18,00 €

AUTRES SERVICES

■ Bourse Esprit Ecureuil	
- Service Abonnement	Gratuit
- Service « Prise de bénéficiaires »	10,00 €/an
- Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil ⁽¹⁾	7,00 €/an
- Cotisation forfaitaire annuelle	12,00 €/an
■ Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque	122,00 €
■ Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque	122,00 €
■ Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Épargne	Gratuit
■ Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif	Droits de garde⁽²⁾
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)	

ASSURANCE VIE Nous consulter

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

- **PARTS SOCIALES**
 FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES **Gratuit**
- **SERVICES DE GESTION PRIVÉE**
 Étude patrimoniale et fiscale Nous consulter
- **BONS D'ÉPARGNE ET BONS DE CAISSE** Nous consulter
- **MÉTAUX PRÉCIEUX** Nous consulter

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



➤ ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

■ Complémentaire Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garanties des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Garantie Obsèques ⁽²⁾	Nous consulter
■ Prévoyance Décès ⁽²⁾	Nous consulter
■ Dépendance ⁽³⁾	Nous consulter

➤ ASSURANCES POUR VOS BIENS

■ Automobile ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Habitation ⁽¹⁾	Nous consulter
■ Télésurveillance ⁽⁴⁾	Nous consulter
■ Appareils multimédia portables	
- Sécur'Média Individuelle ⁽¹⁾⁽⁵⁾	
■ Formule 1..... dont 3 € de frais de gestion.....	42,60 €/an
■ Formule 2..... dont 3 € de frais de gestion.....	84,60 €/an
- Sécur'Média Famille ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾	
■ Formule 1..... dont 3 € de frais de gestion.....	61,60 €/an
■ Formule 2..... dont 3 € de frais de gestion.....	115,60 €/an
- Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽⁵⁾⁽⁷⁾	32,59 €/an
avec mensualisation de la prime.....	35,60 €/an (soit 2,97 €/mois)

(1) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats de BPCI Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 860, ayant son siège social au 88 avenue de France -75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCI Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

Les prestations d'assistance sont assurées par Inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) Ecareuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Épargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3, S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18-20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com

(5) Tarif en vigueur au 01/04/2018.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Arrêt de commercialisation.

➤ ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

■ Protection Juridique ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 4 € de frais de gestion	85,44 €/an
Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 24/03/2014		
	dont 4 € de frais de gestion	74,10 €/an
■ Assurance sur Epargne ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3 € de frais de gestion	27,00 €/an
Pour l'ancienne offre ⁽²⁾⁽⁴⁾ souscrite avant le 22/11/2010		
		24,00 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement		
- Assurance sur Compte⁽¹⁾⁽²⁾		
■ Formule Individuelle		36,00 €/an
■ Formule Famille ⁽³⁾		57,60 €/an
- Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾⁽²⁾		
		18,30 €/an
- Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA⁽¹⁾⁽²⁾		
		13,20 €/an
■ Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾		22,00 €/an
■ Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾		15,70 €/an

DÉFINITION : Assurance sur Compte

Elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350 663 960, ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13 et distribué par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne-Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 004 738. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales, particulières ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/04/2018.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



➤ FRAIS DE SUCCESSION

■ Frais d'ouverture du dossier de succession ⁽¹⁾	
- En % des actifs successoraux	1,00 %
- Minimum de perception	110,00 €
- Maximum de perception	750,00 €
■ Frais de règlement du dossier de succession ⁽¹⁾	
- Date d'ouverture de la succession \leq 1 an	50,00 €
- Date d'ouverture de la succession > 1 an et \leq 2 ans	75,00 €
- Date d'ouverture de la succession > 2 ans	100,00 €

(1) Remise des frais si les sommes sont replacées à la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



> CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

> OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽¹⁾

- Formule 1 : Voyage⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **4,00 €/mois**
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
- Formule 2 : Séjour⁽²⁾ Jeunes (12-25 ans) - 50 % ... **16,00 €/mois**
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - Paiements illimités⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - Retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾

> CHANGE MANUEL

ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)

- Commission de change **cours de change + 3,50 %**

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – voyage ou de deux mois pour la formule 2 – séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

➤ VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

- Frais par virement en euros :
 - Commission proportionnelle 0,10 %
 - Minimum de perception 13,00 €
- Frais par virement en devises :
 - Commission proportionnelle 0,10 %
 - Minimum de perception 13,00 €
 - Commission de change 0,50 %
 - Minimum de perception 13,00 €
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) 18,00 €
- Frais du correspondant (hors virement émis vers l'EEE⁽¹⁾) 18,00 €
- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc (virement en € et dont le montant est < 150 000 €) 5,00 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

- Frais par virement 0,10 %
- Minimum de perception 13,00 €
- Commission de change 0,50 %
- Minimum de perception 13,00 €
- Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) 18,00 €

AUTRES SERVICES

- Message SWIFT 30,00 €
 - Avis de sort
 - Demande de retour de fonds
 - Demande de modification de données, d'un bénéficiaire d'un transfert
- Demande de confirmation d'émission d'un transfert 5,50 €
- Complémentation ou intervention sur transfert 15,50 €

(1) EEE (Espace Économique Européen): Pays membre de l'U.E. (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

➤ CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

■ Commission de service.....	0,10 %
Minimum de perception.....	13,00 €

En devises

■ a - Commission de service	0,10 %
Minimum de perception.....	13,00 €
■ b - Commission de change	0,50 ‰
Minimum de perception.....	13,00 €
Minimum de perception (a+b).....	26,00 €

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER⁽¹⁾

En euros

■ Commission de service.....	0,10 %
Minimum de perception par remise.....	13,00 €

En devises

■ a - Commission de service	0,10 %
Minimum de perception.....	13,00 €
■ b - Commission de change	0,50 ‰
Minimum de perception.....	13,00 €
Minimum de perception (a+b).....	26,00 €
■ Rejet de chèque étranger remis à l'encaissement	43,00 €
■ Encaissement de chèque TOM.....	20,16 €

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne. Les frais des correspondants bancaires sont à ajouter.

11 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45⁽¹⁾⁽²⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

PERTE/VOL : 09 69 36 39 39⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.



12 RÉSOLURE UN LITIGE

➤ VOTRE AGENCE EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER OU PRENDRE EN COMPTE UNE RÉCLAMATION.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne Service Relations Clientèle 5 parvis des Droits de l'Homme 57012 METZ Cedex	www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾ (région Lorraine Champagne- Ardenne) rubrique « Numéros utiles » - « Service Relations Clientèle »	09 69 36 27 38 ⁽²⁾

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer une réponse dans un délai de deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement, une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

➤ MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

En dernier recours, lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez demander gratuitement l'intervention du Médiateur de la consommation dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne, sans préjudice des autres voies d'actions légales dont vous disposez et dans la mesure où l'objet du litige entre dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de Médiation.

Vous pouvez le saisir par voie postale :

Médiateur de la consommation auprès de la
Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne
2 place Dauphine
67925 STRASBOURG Cedex 9

ou directement sur son site internet :

www.sitedumediateur.fr/caisse-epargne/lorraine-champagne-ardenne

ou celui de la médiation de la consommation :

www.economie.gouv.fr/mediation-conso

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

(2) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

➤ MÉDIATEUR DE L'AMF

Dans le cas d'un litige relatif à des services et placements financiers (tels qu'actions, obligations, OPCVM, SCPI et OCPI), à l'information des investisseurs, à l'exécution des ordres (délais, contenu), à des problèmes de tenue de compte titres, vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La saisine du Médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement soit par voie postale à l'adresse suivante :
Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02,
soit en complétant le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF :
www.amf-france.org.

La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

➤ EN CAS DE SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plate-forme européenne de règlement par voie extrajudiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification
et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :

www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

